



**Marianne CHETAIL
Kévin DORME**
Notaires associés

CONSTITUTION DOSSIER DE VENTE

BIEN INDIVIDUEL

Identités des parties :

- pièce d'identité (CNI ou passeport en cours de validité)
- fiche d'état civil complétée
- contrat de PACS et récépissé d'enregistrement, ou contrat de mariage

Documents et informations sur le bien : *(le cas échéant)*

- titre de propriété
- dossier de diagnostics techniques
- certificat d'assainissement
- permis de construire
- déclaration d'ouverture de chantier
- déclaration d'achèvement des travaux et conformité
- dernière taxe foncière
- fiche des éléments d'équipements complétée
- prix de vente
- plan de financement de l'acquéreur : *montant, durée, taux.*

L'acquéreur : Merci de prévoir une provision sur frais de 100€ pour les demandes de pièces.

Pour toutes les parties : Merci de bien vouloir apporter votre RIB papier, daté et signé.